



Villarodin Bourget, le 17 août 2022

Mesdames et Messieurs les Députés LFI et EELV
Assemblée Nationale
126, Rue de l'Université
75355 Paris 07 SP

Mesdames et Messieurs les Députés
des groupes parlementaires LFI et EELV,

C'est avec une grande satisfaction que nous suivons vos interventions qui infirment les versions officielles et simplistes soutenant le projet Lyon-Turin. Depuis votre prise de fonction, vous avez tenu les engagements pris d'agir dans l'hémicycle et dans les commissions mais également dans les médias lorsque vous vous y exprimez pour que soit mis fin à ce projet nuisible et dangereux pour l'environnement et pour notre société.

Quelques parlementaires l'avaient fait lors de précédentes mandatures mais nous perdions espoir que nos représentants se mobilisent contre cette gabegie économique et folie écologique.

Plusieurs de vos collègues – Marie-Charlotte Garin, Gabriel Amard et Jean-François Coulomme – sont venus à notre rencontre pour s'informer et constater en Maurienne les atteintes majeures alors que le chantier n'a pas réellement débuté.

Vous avez porté l'opposition et les doutes sur ce projet dans l'hémicycle et sur les réseaux sociaux et avez adressé une lettre ouverte à Madame la Première ministre qui n'avait pas trouvé opportun de répondre à la nôtre. Dans les médias, Julien Bayou a dénoncé le Lyon Turin pharaonique et inutile et Hubert Julien-Laferrrière a raison de pointer les risques pour les ressources en eau : le Bureau de Recherches Géologiques et Minières (BRGM) écrit que « *Près de 75% des chroniques examinées ont une exploitabilité réduite* », due à « *une continuité insuffisante du suivi* », à la « *non-quantification de débits très élevés* » et à l' « *imprécision des mesures* ». Le BRGM pointe notamment du doigt les mesures réalisées, dans des conditions inadaptées, avec un seau et un chronomètre !

Comme vous l'avez souligné la ligne ferroviaire existante a été rénovée, mise aux normes de sécurité et au gabarit européen entre 2002 et 2012. Elle n'est utilisée aujourd'hui qu'à 20% des circulations constatées par les ingénieurs des ponts et chaussées en 1998, ce qui est d'ailleurs régulièrement rappelé dans les rapports de la haute fonction publique. (Inspection Générale des finances, Cour des Comptes française, Conseil d'Orientation des Infrastructures en 2018, la Cour des Comptes européenne en 2020, etc...)

Ce projet est justifié par une série de mensonges et de prévisions fantaisistes que nous avons démontées une à une. Les promoteurs masquent par des évidences simplistes les désastres qu'engendrerait ce projet s'il n'était pas arrêté en tentant de le qualifier d'écologique et travestissant la réalité.

C'est la raison pour laquelle il nous apparaît indispensable qu'une nouvelle évaluation financière de ce projet soit réalisée, au regard des éléments existants à ce jour et non des prévisions de croissance fantaisistes. La dernière évaluation de la direction du Trésor datant de 2012 !

Par ailleurs, nous vous demandons de créer une commission d'enquête parlementaire devant laquelle les mensonges ne pourront perdurer et qui permettra aux parlementaires de ne pas se limiter à des slogans ou des formules de communication, mais de prendre en compte la réalité économique, sociale et environnementale.

Il sera ainsi possible de répondre aux questions de la perte de milliers d'hectares de terres agricoles, du report modal immédiat sur les infrastructures existantes, des évolutions réelles du trafic routier, des atteintes aux ressources en eau, des émissions de gaz à effet de serre du chantier ou encore du calendrier réaliste de réalisation si ce chantier devait être lancé.

Assurément l'argent public sera mieux utilisé en investissant sur la maintenance et la sécurité du réseau existant, sur des moyens de reports modaux en donnant les moyens humains et matériels dans un service public intégré, et sur les doubléments des voies uniques permettant ainsi de tripler le nombre de trains.

Nous tenons à vous assurer de notre soutien et vous remercions votre engagement et vos actions sur ce dossier, et restons à votre disposition pour tous échanges ou renseignements complémentaires, tels que les sources des affirmations présentées dans cette lettre.

Nous vous prions, Mesdames et Messieurs les Députés, d'agréer nos sincères salutations.

Marc Peyronnard - **FNE Savoie**

Annie Collombet et Philippe Delhomme - **Vivre et Agir en Maurienne (73)**

Julien Troccaz – **Sud Rail ALPES**

Alain Boulogne - **CIPRA**

Alain Nahmias - **Association pour le respect du Site du Mont Blanc (74)**

Jean Marie Hubert - **Les Amis de la Terre - 74**

Christophe Lebrun - **Les Amis de la Terre - 73**

Aurélie Bermond - **Association pour la Sauvegarde du Site du Moulin (73)**

Charles Antoine Bouttaz - **Collectif Contre le Lyon Turin Les Marches (73)**

Patrick Bourdais - **Collectif Contre le Lyon Turin Chapareillan (38)**